

Histoire du syndicalisme en France, 2^e période 1884 - 1914 : Grandeur et faiblesses du syndicalisme révolutionnaire

En 2006, le centenaire de la Charte d'Amiens a été abondamment célébré, alors que la résolution de 1866, adoptée par l'Association Internationale des Travailleurs au Congrès de Genève sur le syndicalisme, est restée dans l'ombre. L'Université s'est mobilisée lors d'un colloque tenu les 11-12-13 octobre 2006 dans la ville du 9^e Congrès de la CGT, avec ses capacités critiques actuelles, dont la revue syndicale L'Emancipation (n°5, janvier 2007) a souligné les limites. Le mouvement syndical a diversement commémoré le texte « culte » du syndicalisme révolutionnaire. La CFE-CGC et la CFTC n'y ont pas accordé d'attention car le document ne relève pas de leur tradition. La FSU et l'UNSA ont estimé que d'autres urgences requéraient leurs efforts. Force Ouvrière a organisé deux colloques pour mettre en exergue son option fondamentale en faveur de l'indépendance. Par l'intermédiaire de son Institut d'histoire sociale, la CGT a saisi l'occasion pour réfléchir sur les

rapports du syndicalisme au combat politique. La CFDT s'est contentée de participer à une table ronde de la revue Mil neuf cent (n°24, 2006) et de reproduire une intervention de Frank Granger à la journée d'études de l'I-CGTHS « dans une version un peu aménagée » pour la Revue de la CFDT (n° 80, novembre-décembre 2006). L'Union syndicale Solidaires, le 4 octobre 2006, s'est interrogé de manière pluraliste sur le contenu et l'actualité de la Charte. Enfin, la petite organisation libertaire Confédération nationale du Travail a réédité (comme la CGT) le compte rendu du Congrès d'Amiens qu'Emile Pouget (1860-1931) avait rédigé pour la revue Le Mouvement Socialiste.

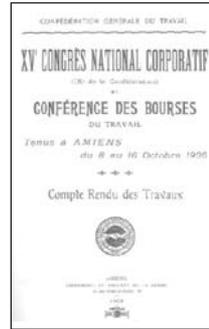
Cent ans après, le discours d'Amiens demeure pour partie une source d'inspiration et à coup sûr, un enjeu. Aucune nostalgie n'inspire le constat. Le simple retour au passé engage dans une impasse comme son

dénigrement. Moment éclatant, bref fragile, parce que miné par de puissantes contradictions, le syndicalisme révolutionnaire en France a exprimé et modelé une classe ouvrière limitée et ardente qui ne reviendra plus, et cependant, il irrigue encore les luttes tâtonnantes du XXI^e siècle débutant.

I. L'ambition

Sous l'impulsion des militants du courant marxiste incarné par Jules Guesde (1845-1922), une Fédération nationale des syndicats est fondée en 1886, bientôt suivie par une Fédération des Bourses du Travail, constituée en 1892. D'un côté, une logique professionnelle par branches d'industrie prévaut, de l'autre, le travail interprofessionnel prime. Le courant guesdiste s'avère plus centralisateur, plus soucieux d'une prolongation partisane, électorale. Animée par Fernand Pelloutier (1867-1901), la FNB puise largement son inspiration dans l'anarchisme. En dépit des oppositions doctrinales et des rivalités organisationnelles, dans le contexte d'une III^e République affairiste, colonisatrice, socialement répressive, l'aspiration unitaire dans le champ syndical s'affirme. FNS, FNB fusionnent en 1895 pour donner naissance à la Confédération Générale du Travail (CGT). La nouvelle organisation sert de refuge aux anarchistes qui sont définitivement exclus de la Seconde internationale socialiste, au Congrès de Londres (1896), et poursuivis en France par les lois « scélérates » du 17 et 27 juillet 1894. De tactique, l'option deviendra stratégique. Il sera parlé d'anarcho-syndicalisme. Le vrai terme est celui de syndicalisme révolutionnaire qui rend mieux compte de la multiplicité des sources, la seconde génération du proudhonisme, des blanquistes, des allemanistes (variété de socialistes ouvriéristes dirigée par Jean Allemane (1843-1920). La CGT consolide son existence après la mort de Fernand Pelloutier, lors du Congrès de 1902. Dirigée de 1902 à 1909 par Victor Griffuelhes (1874-1923), un ancien partisan de la prise d'armes, la Centrale s'illustre dans la bataille pour les huit heures.

Contrairement à une présentation commode mais erronée, la Charte d'Amiens ne correspond pas à un point de départ pour le syndicalisme français mais à un aboutissement. Le document de 1906 condense une longue maturation théorique et pratique. Le Manifeste des Soixante (1864) revendique la capacité politique autonome des travailleurs. La résolution de 1866 adoptée par l'AIT fixait trois tâches aux syndicats, l'organisation de la classe, la défense des intérêts immédiats et la participation pleine et entière au mouvement social général. La lettre aux anarchistes de Fernand Pelloutier (1899) assigne aux organisations professionnelles « la mission sociale » au-delà de la résistance, de développer le germe des groupes libres de producteurs.



La Charte d'Amiens proclame trois options fondamentales, la lutte des classes, la double besogne du syndicalisme, l'indépendance de l'action syndicale qui aboutira à l'autogestion de la société. Le premier axe du syndicalisme révolutionnaire consiste à se dresser contre « toutes formes d'exploitation et d'oppression ».

Le capitalisme est un système dont il ne suffit pas de corriger les effets, mais dont il convient de détruire la logique déterminée par la propriété des moyens de production assurant l'accaparement de la plus-value. Les syndicats sont obligés d'accomplir deux tâches, l'immédiate d'améliorations quotidiennes, la médiate de préparation de l'émancipation intégrale qui sera ouverte par la grève générale. La troisième grande assertion de la Charte concerne l'autonomie du syndicalisme à l'égard des partis politiques. Le syndicalisme révolutionnaire récuse l'action partidulaire et se pose comme l'acteur central du mouvement ouvrier « aujourd'hui groupement de résistance », et « dans l'avenir groupement de production et de répartition, base de la réorganisation sociale. »

II. Concurrents, opposants

La Charte d'Amiens est adoptée à la quasi unanimité. Les guesdistes, qui avaient envisagé de faire reconnaître la section française de l'Internationale ouvrière, créée en 1905, comme le parti de la classe ouvrière, sont battus au point que la plupart d'entre eux votent le texte qui les désavoue. En ce sens, l'historien Michel Pigenet a entièrement raison de qualifier la Charte de 1906 comme « bien commun du syndicalisme de transformation sociale » (*Le Peuple*, n°1637, 25 octobre 2006, p.32). Elle ne recueille pas l'assentiment des guesdistes, bien sûr, des réformistes laïques, des chrétiens et naturellement des jaunes.

Au sein de la CGT de la « belle époque » qui rassemble 5 % des salariés, les syndicalistes révolutionnaires cohabitent avec des militants plus modérés, souvent proches des radicaux et parfois membres du courant positiviste. Léon Gambetta (1836-1882) avait envisagé avec l'aide de Jean Barberet (1837-1920) de fonder un mouvement syndical républicain et modéré. Il a échoué, mais le courant a d'autant moins disparu que l'influence d'Auguste Comte (1798-1857) a perduré, notamment à travers le Cercle des prolétaires positivistes. Auguste Keufer (1851-1924), dirigeant de l'importante Fédération du Livre et trésorier de la CGT à sa naissance, appartient au Cercle. Il vote la Charte d'Amiens parce qu'il ne croit pas au « grand soir », mythe illusoire et finalement peu dangereux tant il est irréaliste, alors que la mise sous tutelle de la fraction guesdiste représente un risque imminent. L'opposition

au dogmatisme des disciples de Jules Guesde conduit ainsi Jean Jaurès (1859-1914), socialiste indépendant, à soutenir les syndicalistes révolutionnaires. L'anti-guesdisme ne forme pas plus un bloc homogène que son opposé. Jules Guesde mérite mieux que la caricature dont il est l'objet. Certes, il n'a pas une vision très valorisante du syndicalisme, par ouvriérisme, il a combattu la participation à la défense de Dreyfus mais plaident en sa faveur sa conception de l'égalité homme-femme comme sa volonté de combiner conquêtes partielles et projet global.



Encore faible, en raison des ambiguïtés de l'Encyclique Rerum Novarum (1891), qui met sur le même plan syndicat mixte (patrons / ouvriers) et syndicat spécifique (propre à chaque groupe social), le syndicalisme chrétien débute en 1887 chez les employés. Des catholiques, comme

Charlemagne Broutin (1884-1963), vont d'abord à la CGT, mais ils sont rebutés par l'anticléricalisme et par le soutien à l'avortement (les Bourses du travail font la promotion des moyens contraceptifs). Un versant du catholicisme social est tourné vers la restauration monarchique, ce que ne supprimera pas le ralliement (1890). Un autre commence à se construire, d'inspiration démocrate chrétienne. Le syndicat des employés de commerce et de l'industrie table sur la réforme. Le SECI ne se reconnaît évidemment pas dans la stratégie de la grève générale et attribue un rôle spécifique aux partis politiques que le syndicalisme ne saurait contester sans danger.

Enfin, entre 1899 et 1909, un syndicalisme de collaboration des classes a été tenté avec l'appui du patronat et une partie du clergé. Le syndicalisme « jaune » se dresse contre le « rouge ». Faible et chaotique, son existence marquera durablement les esprits, les représentations collectives et impose l'obligation pour les militants chrétiens de se « démarquer ».

III. La crise du syndicalisme révolutionnaire, ses causes

Un des grands syndicalistes révolutionnaires, Pierre Monatte (1881-1969) écrit dans Trois scissions syndicales (Editions ouvrières, 1958, pp.113-114) que le congrès d'Amiens « est situé sur une hauteur que nos syndicats mirent dix à vingt ans, plus peut-être, à gravir. Ensuite, ce fut la descente jusqu'à l'éclatement de la guerre de 1914-18 ». L'historien soucieux de comprendre la dynamique du mouvement syndical et sa réfraction dans la vie des organisations ouvrières partage le point de vue de l'auteur sur l'appréciation de 1906. La CGT entre en crise en 1909. Victor Griffuelhes démissionne. Léon Jouhaux (1879-1954) mis en place pour assurer l'apaisement procède à des inflexions et se rallie à l'Union sacrée le 4 août 1914.

Victor Griffuelhes met en cause « les intrigues poursuivies par M.M. Briand et Viviani ». Pour exacte qu'elle soit, la dénonciation ne suffit pas à expliquer la tourmente dans laquelle est entraînée la CGT, division interne aggravée, démission des militants, moindre capacité de rayonnement. Des défis d'importance sont adressés à la Centrale qui hésite à les traiter frontalement. Nous en retiendrons trois :

- Tout d'abord, le salariat se modifie. Quoique avec lenteur, l'industrie française se concentre et le travail se transforme avec l'arrivée du taylorisme. La première grève contre le chronométrage se produit à Renault en 1910. Le syndicalisme de métier est amené à laisser place au syndicalisme d'industrie, ce que la CGT prend lentement en compte, d'autant que le passage de l'un à l'autre entraîne l'abandon du vote unitaire - un syndicat, une voix - favorable aux syndicalistes révolutionnaires, au profit de la représentation proportionnelle qui risque de donner la majorité aux gros bataillons réformistes. La pratique des « minorités agissantes » atteint ses limites.

- Le second ébranlement provient du développement de l'Etat régulateur. Faut-il accepter les fonctionnaires ? La CGT se méfie d'eux, et son anti-étatisme libertaire ne l'aide pas à penser la transformation des institutions puisque la grève générale devrait entraîner leur effondrement. Antonio Gramsci (1892-1937) n'a pas tort dans un texte de 1932-33 de percevoir dans le syndicalisme révolutionnaire une pente économiste qui provient d'une inversion simple de son adversaire, le libéralisme.

- Enfin, dans une conjoncture de montée d'une guerre inter-impérialiste, dans un environnement international où domine la Sociale-Démocratie, l'isolement international de la CGT ôte à sa stratégie de grève simultanée en France et en Allemagne toute crédibilité. Léon Jouhaux se rapproche de la SFIO à partir de 1912, ce qui ne suffit pas à renverser le rapport de force en faveur du pacifisme.



Des militants tels que Pierre Monatte ou Alphonse Merrheim (1871-1925) ont perçu que le syndicalisme révolutionnaire réclamait un nouveau souffle. Dans cette intention, ils créent la Vie Ouvrière en 1909. Leur effort sera insuffisant. La revue fournira le « noyau » des opposants à la guerre. La révolution d'Octobre 1917 en Russie ouvre une nouvelle perspective au mouvement ouvrier, politique et syndical. Pour le meilleur et pour le pire.

René Mouriaux

* Le « syndicalisme jaune » est une forme de syndicalisme (constitué en opposition aux syndicats « rouges », c'est-à-dire socialistes) qui refuse certains modes d'action comme la grève et l'affrontement contre le patronat. Pour les grévistes, les jaunes étaient les non grévistes. Ce qualificatif s'est généralisé et désigne généralement les traîtres (ndlr).



Les illustrations sont tirées de Wikipédia

Grève des transports à Paris en 1891 : un omnibus est pris d'assaut.

Prochain article : 3^{ème} période le syndicalisme partidaire, 1914 - 1995

Pour aller plus loin...

Ouvrage de synthèse

📖 DUBIEF (Henri)- Le syndicalisme révolutionnaire. Paris, Colin, Coll.U, 1969, 316 p.

Approfondissements thématiques

📖 GUILBERT (Madeleine)- Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914. Paris, Ed du CNRS, 1966, 507 p.

📖 MAITRON (Jean)- Histoire du mouvement anarchiste en France (1884-1914). Paris, SUDEL, 1956, 562 p.
Chez Maspéro, 2^{ème} édition, T1, 1975, 485 p., T2, 1975, 439 p.

📖 MICHELS (Robert)- Critique du socialisme. Paris, Kimé, 1962, 234 p.

📖 MILNER (Susan) - The dilemmas of internationalism. French syndicalism and the International Movement. 1900-1914. Oxford, Berg, 1990, 260 p.

📖 PATAUD (Emile), POUGET (Emile)- Comment nous ferons la révolution. Paris, Syllepse, 2^{ème} éd. 1995, 189 p.

📖 SCHÖTTELEL (Peter)- Naissance des Bourses du Travail. Paris, PUT, 1985, 294 p.